Nurturing Intangible Cultural Heritage for Entrepreneurship

2024-1-IS01-KA220-VET-000243941

Work Package 2, Activity 3

Recueil de bonnes pratiques

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

INTRODUCTION AU RECUEIL DE BONNES PRATIQUES

Ce recueil rassemble **douze bonnes pratiques identifiées par le consortium NICHE 2 au cours du Work Package 2 (WP2)**, qui s'est concentré sur la cartographie des besoins et des opportunités pour aligner le patrimoine culturel immatériel (PCI) sur la transition verte de l'Europe. Chaque partenaire du projet - Islande, Italie, Espagne, France et Croatie - a sélectionné deux cas nationaux, tandis qu'une initiative supplémentaire au niveau de l'UE met en évidence la collaboration transnationale financée dans le cadre de programmes européens tels qu'Erasmus+.

Le portfolio qui en résulte se distingue par son exhaustivité, reflétant la grande diversité d'acteurs, de thèmes et d'échelles territoriales impliqués dans la transition verte du PCI. Cette diversité garantit que le recueil offre des perspectives pertinentes pour les institutions, les praticiens, les éducateurs et les décideurs politiques, dans l'ensemble de l'écosystème du PCI.

Cible géographique	Thème(s) illustratif(s)
France	**Cadres politiques** qui intègrent des objectifs environnementaux dans la gouvernance du patrimoine (par exemple, le Grenelle de l'Environnement, la Fondation du Patrimoine).
Islande	La **préservation et la transmission** pratiques des traditions artisanales et sportives (par exemple, Heritage Craft School, Glímusamband Íslands).
Croatie	**Modèles de gestion écologique** pour les musées et lieux culturels gérés par la communauté (par exemple, l'écomusée de Batana, la forteresse de la culture de Šibenik).
Espagne	**Gouvernance intelligente et technologie** pour un tourisme dispersé, **à faible impact** (par exemple, les musées vivants de Castilla y León, les châteaux de Guadalajara pour l'avenir).
Italie	**Programmes de formation et festivals de tourisme durable** qui promeuvent le PCI tout en réduisant l'empreinte écologique (par exemple, Green Culture, IT.A.CÀ).
Au niveau de l'UE	Projets transfrontaliers et **initiatives faisant progresser l'éco-conception** et la gestion du patrimoine culturel immatériel résistant au climat (par exemple, GreenHeritage ; La Réserve des Arts).

Collectivement, ces cas illustrent la manière dont les acteurs du PCI - des agences publiques aux associations de base - abordent la durabilité sous de multiples angles : innovation politique, renforcement des capacités, utilisation circulaire des ressources, gestion intelligente des visiteurs et conservation menée par les communautés. Ils mettent également en évidence des méthodes et des partenariats transférables qui peuvent informer le **Programme de formation NICHE 2** à développer dans le WP3.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

En documentant des actions concrètes plutôt que des aspirations, ce recueil fournit aux praticiens, aux décideurs politiques et aux éducateurs un point de référence pratique pour concevoir des interventions plus écologiques et sensibles à la culture à travers l'Europe.

Meilleure pratique n° 1 : Culture verte

Site web: **https://www.green-culture.it/**
Contacts: **greenculture@circolodeldesign.it**

Green Culture est un projet national conçu pour doter les organisations culturelles des outils et de l'expertise nécessaires à une transformation durable. Financé par l'Union européenne dans le cadre du programme **Next Generation EU** et soutenu par le ministère italien de la culture dans le cadre du programme **TOCC - Capacity Building for the Ecological Transition**, Green Culture est un exemple de bonne pratique pour encourager une gestion culturelle respectueuse de l'environnement.

Lancé par un consortium composé du **Circolo del Design**, de la **Fondazione Santagata pour l'économie de la culture** et du **Legambiente Piemonte e Valle d'Aost**, le projet s'adresse à deux groupes principaux : les institutions culturelles cherchant à s'engager dans des voyages de transition écologique et les professionnels souhaitant devenir des **coordinateurs verts** - des spécialistes formés pour guider et superviser les pratiques durables au sein des établissements culturels.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Le programme se déroule en plusieurs phases :

1. **Formation (mai-juin 2024)** : Les participants s'engagent dans un cours en ligne de 25 heures comprenant des études de cas, des meilleures pratiques et des sessions interactives axées sur la durabilité dans le secteur culturel.
2. **Suivi (à partir de juillet 2024)** : Les entités culturelles commencent à mettre en œuvre des mesures de durabilité, en utilisant les outils et les conseils fournis pendant la phase de formation.
3. **Ateliers de co-conception (printemps 2025)** : des ateliers en personne facilitent la collaboration entre les organismes culturels et les coordinateurs verts qui leur ont été attribués afin d'élaborer des feuilles de route de transition écologique personnalisées

Meilleure pratique n°2 : IT.A.CÀ, le festival italien du tourisme responsable

Site web: **https://www.festivalitaca.net/**

Créé en 2009 à Bologne, IT.A.CÀ est le premier et unique festival italien consacré au tourisme responsable. Son nom combine astucieusement l'expression dialectale bolonaise "ît a cà" (qui signifie "es-tu chez toi ?") et un clin d'œil à Ithaque, la patrie légendaire d'Ulysse, symbolisant le voyage vers un tourisme durable et conscient.

Au fil des ans, IT.A.CÀ est devenu un événement national en plusieurs étapes, qui s'étend de mai à novembre, dans plus de 20 lieux répartis dans 11 régions italiennes. Le festival propose un large éventail d'activités, notamment des écotours, des ateliers communautaires, des spectacles culturels et des séminaires éducatifs, tous conçus pour promouvoir les pratiques de tourisme durable et la gestion de l'environnement.

L'une des principales missions d'IT.A.CÀ est la préservation et la promotion du patrimoine culturel immatériel (PCI). En incitant les communautés locales à raconter leurs traditions, leurs coutumes et leur histoire, le festival favorise une meilleure appréciation de la diversité culturelle et encourage la transmission du PCI aux générations futures.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

En 2018, IT.A.CÀ a reçu le **Prix de l'OMT pour l'innovation dans les organisations non gouvernementales**, en reconnaissance de son excellence dans la promotion du tourisme durable et de la préservation culturelle.

Grâce à son approche innovante, IT.A.CÀ défend non seulement la durabilité environnementale, mais sert également de plateforme dynamique pour les échanges culturels et l'autonomisation des communautés, illustrant la façon dont le tourisme peut être une force de changement positif.

Meilleure pratique n° 3 : le projet GreenHeritage

Site web: https://greenheritage-project.eu/
Contact: info@greenheritage-project.eu

Le projet Green Heritage est une initiative européenne visant à soutenir l'intégration de la durabilité et de la résilience climatique dans la préservation et la gestion du patrimoine culturel immatériel (PCI). Le projet est coordonné par le Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR) d'Italie et a débuté en 2022, cofinancé par le programme Erasmus+.

Le projet recherche des outils et des méthodologies innovants capables de promouvoir des approches adaptatives et systémiques pour mieux gérer le changement climatique (CC). Il vise également à rappeler de manière urgente que le changement climatique est présent et qu'il affecte directement et indirectement tous les aspects du patrimoine culturel de l'Europe.

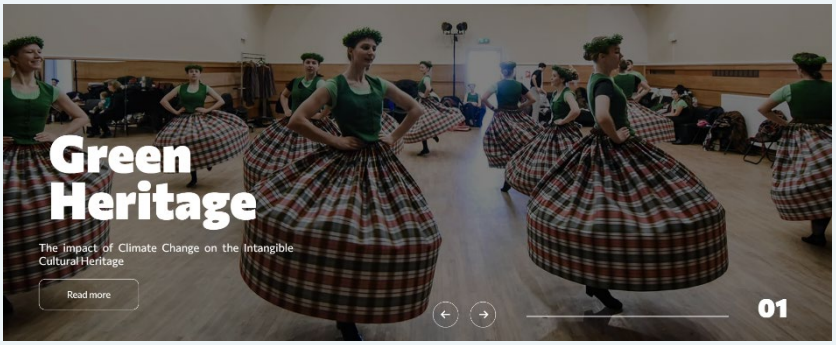

Le projet GreenHeritage a conçu une carte du PCI études de cas à travers l'Europe et un programme d'apprentissage mixte qui adopte un modèle éducatif mixte pour fournir un contenu numérique de haute qualité et une expérience d'apprentissage complète. Il est conçu pour les professionnels du secteur culturel, les détenteurs du patrimoine culturel immatériel (PCI) et les membres intéressés du public. Le programme est structuré en deux parties : un volet d'apprentissage en ligne, dispensé via une plateforme numérique dédiée, et un volet en personne, organisé dans le cadre de quatre ateliers organisés dans différents pays européens.

La partie en ligne comprend quatre modules thématiques :

- Module 1 : Introduction au patrimoine culturel immatériel, qui fournit une vue d'ensemble fondamentale.
- Module 2 : Exploration du PCI et du changement climatique, en se concentrant sur les menaces environnementales et les mesures de protection.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

- Module 3 : Analyse des défis et des opportunités que le changement climatique présente pour le PCI.
- Module 4 : Utilisation d'outils et de technologies numériques pour la sauvegarde des traditions culturelles immatérielles.

Best practice #4: La Réserve des Arts

Site web: https://www.lareservedesarts.org/
Contact: https://www.lareservedesarts.org/contactus

La Réserve des Arts est une organisation française à but non lucratif fondée en 2008 avec pour mission de promouvoir une économie circulaire, durable et socialement inclusive dans les secteurs culturel, artistique et créatif. Elle répond aux défis environnementaux et économiques auxquels ces industries sont confrontées en proposant des solutions pratiques et accessibles pour la réutilisation de matériaux qui seraient autrement mis au rebut. Son service principal est la collecte, la valorisation (c'est-à-dire le tri, le traitement et la réutilisation) et la redistribution de matériaux mis au rebut ou excédentaires provenant de la production artistique, de la scénographie, de la mode et des événements culturels. Ces matériaux, qui vont du textile au bois, en passant par le plastique, le métal et le mobilier d'exposition, sont ensuite mis à la disposition de ses membres à des prix considérablement réduits par l'intermédiaire de ses points de vente dédiés à Montreuil, Paris et Marseille.

Au-delà de la réutilisation des matériaux, La Réserve des Arts a développé un solide écosystème de services pour encourager une évolution vers des pratiques créatives plus responsables. Elle propose des formations professionnelles et des programmes de certification pour enseigner les meilleures pratiques en matière de réutilisation et de conception durable, organise des ateliers éducatifs pour les institutions et les particuliers, et mène des campagnes de sensibilisation pour favoriser une culture de la conservation des ressources. Pour les créateurs qui ont besoin d'espaces de travail, l'organisation propose des bibliothèques d'outils, des ateliers à louer et des résidences artistiques qui soutiennent l'expérimentation de méthodes respectueuses de l'environnement. Elle collabore également avec des écoles, des musées, des théâtres et des organisateurs d'événements pour soutenir les stratégies d'éco-conception et de réduction des déchets dans l'ensemble du secteur.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

L'impact de La Réserve des Arts est à la fois environnemental et social. Elle détourne chaque année des centaines de tonnes de matériaux des décharges, leur donnant ainsi une seconde vie et réduisant considérablement l'empreinte écologique des arts. En même temps, elle soutient une communauté diversifiée d'étudiants, d'artistes émergents et de professionnels - souvent avec des moyens limités - en leur donnant un accès abordable à des ressources de qualité. L'adhésion est ouverte aux individus et aux organisations travaillant dans des domaines créatifs, avec des options adaptées aux étudiants, aux indépendants et aux grandes institutions. Dans l'ensemble, La Réserve des Arts est un exemple puissant de la façon dont le développement durable peut être intégré dans la pratique artistique, en combinant la responsabilité écologique avec l'innovation créative et la solidarité sociale.

Meilleure pratique n° 5 : musées vivants en Castille et León

Site web : https://museosvivos.com/
Contact: visitas@museosvivos.com

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

L'initiative "Musées vivants en Castille et Léon" est une pratique innovante de gestion durable du patrimoine culturel qui associe la protection du patrimoine matériel et immatériel à la réduction de l'impact sur l'environnement et à la promotion du développement des zones locales. Cette initiative facilite le tourisme dans les monuments, les musées et les centres d'interprétation situés dans des zones rurales et moins visitées, grâce à un système intelligent de gestion des horaires d'entrée basé sur une ouverture "à la demande", c'est-à-dire lorsqu'il n'y a plus de réservations. Ce système maintient les sites fermés jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de réservations, évitant ainsi des ouvertures fixes et inutiles qui consommeraient de l'énergie et des ressources. Premièrement, il réduit considérablement l'empreinte environnementale liée à l'éclairage, au chauffage et à la gestion des bâtiments en rationalisant l'utilisation de l'énergie et des ressources matérielles. D'autre part, il disperse le flux concentré de touristes, permettant une répartition plus équilibrée des spectateurs dans le temps et dans l'espace, afin de préserver l'intégrité des sites et d'éviter la surpopulation, qui est souvent à l'origine de perturbations environnementales et culturelles. En outre, le système de gestion "à la demande" encourage une planification plus prudente de la part des touristes, qui sont confrontés à un système conçu pour améliorer la durabilité.

D'un point de vue économique et social, l'initiative soutient l'économie des zones rurales locales, en créant un certain nombre d'opportunités d'affaires et d'emploi pour les entreprises et les opérateurs culturels qui gèrent les sites et les services connexes. La diffusion du tourisme lent et responsable favorise également la valorisation des traditions, de l'artisanat et de la production locale, contribuant ainsi à la conservation des actifs immatériels liés à la culture matérielle, aux pratiques artisanales et aux traditions orales.

Des exemples concrets sont le Torreón de Haza à Burgos (figure 3) ou la salle archéologique de Medinaceli à Soria, où le système d'ouverture à la demande est déjà opérationnel, ce qui montre comment l'innovation technologique peut être combinée avec la conservation du patrimoine et la durabilité environnementale. Ce modèle est également conforme aux recommandations de l'UNESCO pour la gestion durable du patrimoine culturel immatériel, qui soulignent l'importance d'impliquer les communautés locales et de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement naturel et culturel qui les entoure. En résumé, les musées vivants de Castilla y León sont un exemple de bonne pratique qui favorise la sensibilisation à l'environnement grâce à une gestion intelligente et durable des ressources, à la promotion de pratiques de gestion écologiques et à l'association du patrimoine culturel au développement durable des zones rurales.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Meilleure pratique n° 6 : Projet "Châteaux pour l'avenir" de Guadalajara

Site web: https://turismoenguadalajara.es/reportajes/castillos-para-el-futuro

Le projet "Châteaux pour l'avenir" de Guadalajara se concentre sur une approche durable du tourisme culturel, dans le but de préserver et de promouvoir des forteresses historiques moins connues. L'objectif est double : d'une part, sauver le patrimoine historique et architectural des châteaux de Torija, Brihuega, Cifuentes et d'autres sites ; d'autre part, promouvoir un modèle de gestion touristique capable de réduire l'impact sur les châteaux les plus visités et de répartir les flux touristiques de manière plus équitable. Cette différenciation des produits touristiques facilite l'efficacité environnementale, car elle limite les goulets d'étranglement et la dépréciation des sites les plus célèbres, souvent soumis à des phénomènes d'usure et d'abandon. En même temps, elle met en valeur le patrimoine culturel immatériel lié aux traditions locales, aux histoires, aux légendes locales, aux fêtes, aux contes de fées et à l'artisanat associés aux châteaux et à leurs environs.

Le projet intègre des outils de gestion environnementale et des stratégies de sensibilisation destinées aux visiteurs des sites et aux professionnels du tourisme et de la culture. Les mesures mises en œuvre comprennent la promotion de sentiers à faible impact environnemental, l'utilisation de technologies pour contrôler les flux touristiques et la formation des opérateurs aux pratiques de gestion durable. En outre, le projet encourage la coordination entre les autorités publiques, privées et locales, renforçant ainsi le rôle important des réseaux territoriaux pour la protection et la valorisation du patrimoine.

Du point de vue de la gestion, le projet développe des opérations écologiques en accélérant l'introduction de critères de durabilité dans la préservation, la conservation et l'utilisation des châteaux. Cela inclut l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement pour la restauration, une gestion efficace de l'énergie et des déchets, et la promotion de transports durables pour accéder aux sites.

Le projet Châteaux pour l'avenir se présente donc comme un modèle transférable de tourisme culturel, capable de promouvoir l'éducation à l'environnement, de sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel et de promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion écologique au sein de l'écosystème des entreprises et organisations culturelles. Son efficacité est démontrée par l'augmentation

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

de la participation communautaire, l'élimination des impacts environnementaux et la diffusion d'un tourisme plus responsable et conscient.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Meilleure pratique n° 7 : l'école des métiers d'art du patrimoine

Site web : https://www.glaumbaer.is/en/the-heritage-craft-school-1/the-heritage-craft-school
Contact: byggdasafn@skagafjordur.is

L'école des métiers du patrimoine (isl. Fornverkaskólinn) est un projet qui vise à éduquer et à informer les gens sur les métiers traditionnels de la construction, un moyen important de préserver ce patrimoine culturel.
et d'informer les gens sur l'artisanat traditionnel de la construction comme un moyen important de préserver ce patrimoine culturel. Il est géré par le musée du patrimoine de Skagafjörður, qui conserve de nombreuses maisons en gazon. Les principaux matériaux utilisés dans cette tradition de construction sont des ressources naturelles provenant de l'environnement local, telles que la pierre et le gazon.

La connaissance des anciennes méthodes de construction est une condition préalable à l'entretien du patrimoine national des maisons en gazon.
du pays. Pour atteindre ses objectifs, l'école d'artisanat du patrimoine organise depuis 2007 des cours et des ateliers axés principalement sur la construction en gazon et en pierre et sur la charpente en bois, mais elle organise également des cours sur la fabrication de fenêtres en coopération avec l'université locale, le traitement du bois flotté et le tissage sur métier à tisser en coopération avec le musée du patrimoine de Skagafjörður.

Les métiers de la construction qui sont enseignés et sont restés en Islande étaient également utilisés dans d'autres pays, mais les connaissances ont disparu.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

pays, mais les connaissances ont disparu et de nombreux étudiants de l'école viennent donc de l'étranger pour suivre leurs cours.
l'étranger pour suivre leurs cours. L'école a formé près de 400 participants, tant dans le pays qu'à l'étranger, y compris des professionnels et des passionnés du patrimoine (Byggðasafn Skagfirðinga, n.d.).

L'école d'artisanat du patrimoine a été reconnue par l'association islandaise de protection du patrimoine pour sa contribution à la préservation de l'artisanat du bâtiment islandais. Plusieurs spécialistes du patrimoine culturel sont venus de l'étranger pour suivre les cours de l'école. Cela montre que l'école a une influence internationale dans la préservation du patrimoine culturel (Minjastofnun Íslands, 2023).

Meilleure pratique n° 8 : Glímusamband Íslands

Site web : https://glima.is/ xxx
Contact: gli@glima.is xxx

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Glímusamband Íslands (GLÍ) est une association sportive dédiée à la lutte islandaise, connue sous le nom de glíma. Fondée en 1905, elle a pour mission de superviser tous les aspects de la lutte islandaise et de promouvoir et préserver cet héritage culturel unique. En tant que principale autorité en la matière, le GLÍ organise des séances d'entraînement, accueille des tournois, éduque le public et s'efforce de maintenir le statut de la lutte en tant que sport national de l'Islande. En plus de ses efforts nationaux, le GLÍ promeut et enseigne la lutte islandaise à l'étranger (Glímusamband Íslands, n.d.).

La lutte joue un rôle important dans la culture islandaise depuis l'époque des premiers colons. Ses techniques sont influencées par les styles de la Scandinavie et des îles britanniques.
Ses techniques sont influencées par les styles de la Scandinavie et des îles britanniques. Le glíma est le seul sport qui ait survécu à l'âge des Vikings.
sport ayant survécu à l'âge des Vikings et reste profondément lié à l'histoire islandaise, à la fois comme forme de combat et comme symbole de l'identité nationale pendant la lutte pour l'indépendance de l'Islande (Ellertsdóttir, 2023).

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Best practice #9: Fondation du Patrimoine

Site web : https://www.fondation-patrimoine.org/
Contact: info@fondation-patrimoine.org

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Créée en 1996, la Fondation du Patrimoine est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée à la préservation du patrimoine culturel et naturel de la France. En 2009, elle a lancé le Programme Patrimoine Naturel et Biodiversité, visant à soutenir des projets alliant la conservation des milieux naturels à la sauvegarde du patrimoine culturel (anbdd.fr).

Ce programme apporte un soutien financier aux initiatives qui :

- Restaurent et éco-rénovent le patrimoine bâti en utilisant des matériaux et des techniques respectueux de l'environnement.
- Protègent et valorisent la biodiversité au sein et autour des sites patrimoniaux.
- Préservent les paysages naturels et les habitats d'espèces rares ou menacées (anbdd.fr).

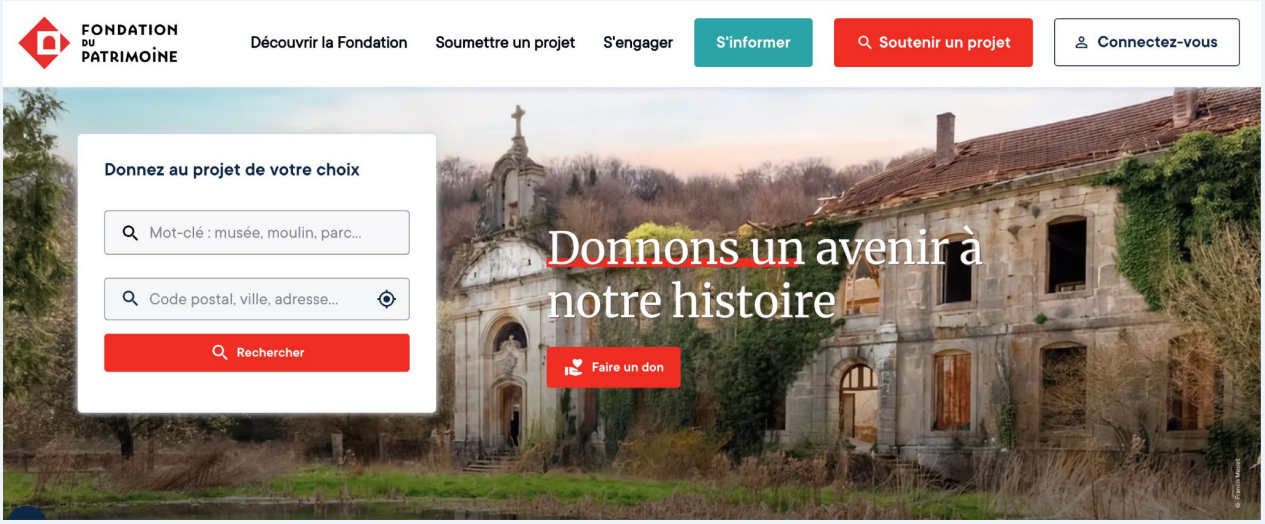

En 2024, le programme a alloué **1,5 million d'euros** à **31 projets** à travers la France, dont la restauration des habitats naturels le long des berges du Rhin et la renaturation du village de Costa en Corse. (fondation-patrimoine.org)

La **Fondation** met l'accent sur la convergence des actions en faveur du patrimoine bâti et naturel afin de créer un cadre de vie plus durable pour les générations futures. Les projets sont sélectionnés en fonction de leur **impact écologique**, de l'utilisation de **matériaux locaux** et de leur potentiel de **mobilisation communautaire**.

Bonne pratique n°10 : Grenelle de l'Environnement (2007–2010)

Site web : iea.org
Contact: N/A the initiative chased its activities , there are no current contacts

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Le **Grenelle de l'Environnement** était un dialogue multipartite lancé par le gouvernement français en 2007 afin de définir les grands axes de la politique publique en matière d'environnement et de développement durable. Il a réuni des représentants des gouvernements nationaux et locaux, de l'industrie, des syndicats, des associations professionnelles et des organisations non gouvernementales pour élaborer conjointement un plan d'action global traitant des enjeux environnementaux. (iea.org)

Le processus du Grenelle a conduit à l'adoption de deux lois majeures : (dlapiperrealworld.com)

- **Loi Grenelle I (2009)** : Elle a défini le cadre de la politique environnementale de la France, en mettant l'accent sur la nécessité du développement durable dans divers secteurs.
- **Loi Grenelle II (2010)** : Elle a mis en œuvre des mesures concrètes, notamment l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, la promotion des énergies renouvelables et le renforcement de la conservation de la biodiversité. (dlapiperrealworld.com)

L'un des résultats marquants fut la création de la **Trame verte et bleue**, un réseau destiné à maintenir et restaurer les corridors écologiques afin d'assurer la survie des espèces sauvages et la préservation des habitats naturels. (trameverteetbleue.fr)

Bien que le Grenelle ne se soit pas exclusivement concentré sur le patrimoine culturel immatériel (PCI), son insistance sur l'intégration des considérations environnementales dans divers secteurs, y compris la culture, a influencé des politiques favorisant la gestion durable des sites patrimoniaux culturels.

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Bonne pratique n°11 : L'Écomusée de la Batana à Rovinj

Site web: https://www.batana.org
Contact: info@batana.org

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

L'Écomusée de la Batana a été créé en 2003 grâce à la coopération entre des professionnels du patrimoine et la communauté locale. Il est dédié à la préservation du patrimoine maritime lié au bateau de pêche traditionnel appelé *batana* (**The Batana Ecomuseum, 2025**). Ce projet géré par la communauté met l'accent sur l'utilisation durable des ressources culturelles et est devenu un modèle en matière d'écomuséologie.

Les aspects clés de l'Écomusée de la Batana comprennent :

- **Implication de la communauté** : l'écomusée associe les habitants aux processus de décision, garantissant que les efforts de préservation respectent les valeurs et les savoirs locaux.
- **Tourisme durable** : en promouvant un tourisme respectueux de l'environnement, l'écomusée initie les visiteurs aux pratiques maritimes traditionnelles tout en minimisant l'impact écologique.
- **Éducation culturelle** : à travers des ateliers, expositions et événements, l'écomusée sensibilise à l'importance de la préservation du patrimoine culturel et naturel.

En reconnaissance de ses pratiques efficaces de sauvegarde, l'Écomusée de la Batana a été inscrit au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde de l'UNESCO en 2016.

Bonne pratique n°12 : La Forteresse de la Culture de Šibenik

Site web : https://www.tvrdjava-kulture.hr
Contact: info@tvrdjava-kulture.hr

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.

Cette initiative est un exemple d'approche intégrée de la gestion du patrimoine culturel, combinant préservation, engagement communautaire et durabilité environnementale (**The Fortress of Culture Šibenik, 2025**). La Forteresse de la Culture de Šibenik gère plusieurs forteresses historiques de la ville et les transforme en espaces culturels dynamiques. Ce modèle permet non seulement de préserver l'intégrité structurelle et l'importance historique des forteresses, mais aussi de les revitaliser en tant que centres d'événements culturels, d'éducation et de tourisme. De cette manière, l'économie locale est stimulée et la participation de la population est encouragée.

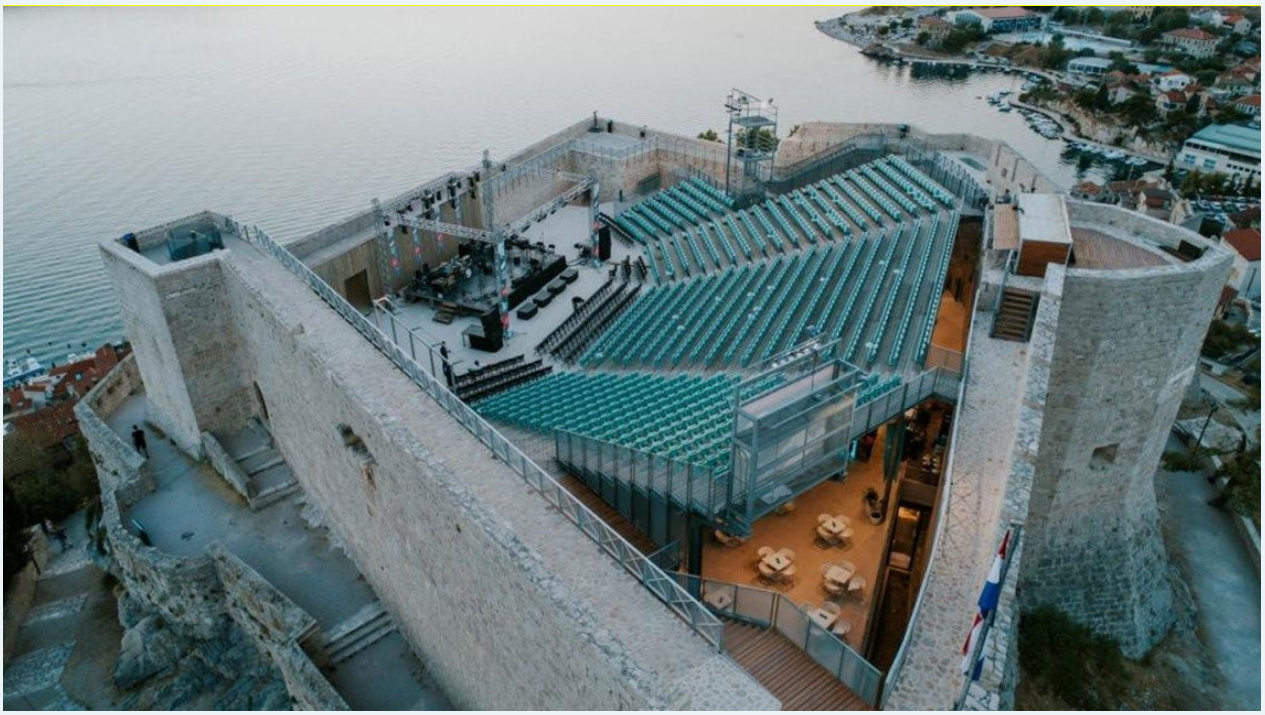

Un aspect important de cette initiative est son engagement en faveur de la durabilité environnementale. La gestion met en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que la réduction des déchets et des programmes de recyclage, et promeut la sensibilisation à l'environnement à travers divers événements et programmes éducatifs. Cette approche holistique garantit que la préservation du patrimoine culturel va de pair avec les objectifs de développement durable.

Le modèle de gestion participative adopté par la Forteresse de la Culture de Šibenik inclut des parties prenantes de l'administration municipale, des organisations non gouvernementales locales ainsi que de l'institution elle-même (**The Fortress of Culture Šibenik, 2025**).

Co-funded by the European Union

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Legal description – Creative Commons licensing:
The materials published on the NICHE 2 project website are classified as Open Educational Resources' (OER) and can be freely (without permission of their creators): downloaded, used, reused, copied, adapted, and shared by users, with information about the source of their origin.